

L'Etat. Nos lois, monseigneur, ne permettent pas à sept évêques de mettre en délibération commune les mémoires à consulter recueillis dans leurs diocèses respectifs, et de former ainsi une espèce de concile particulier qui usurpe le droit de distribuer dans les journaux des consultations politiques à tout l'Empire.

Le gouvernement de Sa Majesté entend loyalement respecter la liberté qui appartient à chaque évêque pour l'administration religieuse de son diocèse. Mais il doit aussi veiller au maintien des garanties de l'Etat et des principes de notre droit public.

C'est pourquoi il est formellement résolu à interdire, désormais, la publication par la voie de la presse, de toute délibération émanant d'évêques assemblés sans autorisation légale.

Agreez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes.

ROULAND.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

Actes administratifs de la Préfecture.

Le n° 20 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1863), contient la circulaire suivante :

Lille, le 26 mai 1863.

Messieurs,

Le Journal des Communes et le Journal du Droit administratif ont récemment donné, sur quelques questions d'exemption ou de libération du service militaire, des solutions qui ne sont pas conformes aux principes sur la matière et qui m'ont semblé de nature à induire en erreur les familles sur leur position au point de vue du recrutement.

M. le maréchal ministre de la guerre, à qui j'en ai référé, me fait connaître que ce n'est ni dans les journaux dont il s'agit, ni dans aucune publication analogue, qu'il convient de chercher la solution des questions qui se produisent en matière de recrutement, et que les instructions ministérielles doivent seules servir de guide aux autorités chargées de l'application des lois du 21 mars 1831 et du 26 avril 1855.

Je crois donc devoir vous prémunir contre les indications inexactes qui peuvent se trouver dans certains recueils administratifs, et lorsque vous aurez des doutes sur une question, je vous engage à me les soumettre; je vous donnerai immédiatement tous les éclaircissements désirables.

Agreez, etc.

Le préfet du Nord, VALLON.

Il est impossible de se faire une idée de l'importance que prend le concours agricole régional international de Lille. De l'avis des hommes compétents qui ont assisté ici et ailleurs à de pareilles solennités, jamais on n'a fait des préparatifs aussi considérables. Toutes les allées de l'Esplanade sont, à l'heure qu'il est occupées par des baraques et des boxes aussi solides qu'élegants, couverts de forte toile à voiles, toutes les tentes ont de grandes dimensions.

On a élevé dans l'enceinte réservée d'élegantes buvettes où les consommations sont fixées à un prix fort raisonnable.

Jamais on n'aura vu tant de machines. Aujourd'hui encore, il en est arrivé de fort remarquables, expédiées par un mécanicien d'Amiens. M. Debrière, de Lille, n'expose pas moins de 25 machines diverses.

Les déclarations faites pour les bestiaux sont très nombreuses, et les plus habiles éleveurs de la région se sont fait inscrire pour disputer les primes allouées par le gouvernement et par l'administration locale.

Des mesures sont prises pour que la distribution des prix ait lieu avec tout l'éclat possible, et on annonce pour le soir une illumination féerique sur la Grand-Place. Les habitants s'attendent à recevoir de nombreux visiteurs, et ceux-ci à être accueillis avec la franchise et cordiale hospitalité qui distingue nos populations.

(Propagateur.)

M. Jules Brame a obtenu 19,846 voix sur 20,028 votants.

Le succès de l'élection de notre honorable député était prévu et notre population s'applaudit avec raison de ce résultat qui nous assure le concours d'un représentant consciencieux ayant fait ses preuves et qui sera toujours prêt à soutenir courageusement nos intérêts.

Nous sommes certain d'exprimer ici la pensée générale en félicitant sincèrement M. Jules Brame du nouveau succès qu'il vient d'obtenir.

Le nombre des souscriptions recueillies pour le concert que devait donner la troupe italienne étant insuffisant, le Directeur s'est vu dans la nécessité de s'abstenir.

Le concert n'aura pas lieu.

On lit dans le Propagateur :

Le concert annuel au profit de la Société typographique de secours mutuels reste fixé au samedi 13 juin. M^{lle} Filippi, si justement aimée à Lille qu'il n'est plus besoin d'en faire l'éloge, la charmante M^{lle} Calderoni qui, dans *Rigoletto*, vient de se confirmer tout à fait dans la faveur du public, enfin M. Malvezzi, l'éminent tenor, qu'une bonne fortune exceptionnelle nous permet d'entendre sur notre théâtre, ont déjà promis leur concours. Avec de tels

artistes et d'autres éléments que nous ne pouvons pas encore indiquer, le programme ne peut manquer d'être des plus séduisants. Ce programme sera prochainement publié.

Le gouvernement vient d'autoriser une nouvelle loterie d'un million pour le Musée-Napoleon d'Amiens. Le prix de chaque billet sera de 25 centimes.

Nous apprenons par des voyageurs qui viennent de visiter Manchester et Bradford que les Chambres de commerce de ces deux villes viennent d'adresser des pétitions au gouvernement français à l'effet d'obtenir dans le plus bref délai la réduction du droit de 5 pour cent sur l'entrée des marchandises anglaises en France.

On sait que cette réduction ne doit avoir lieu légalement qu'en octobre; il n'est pas probable qu'une concession de cette nature soit faite à l'Angleterre car elle soulèverait de nombreuses réclamations.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 31 mai 1863.

Sommes versées par 59 déposants, dont 11 nouveaux. . . fr. 7,436 90

32 demandes en remboursem. n° 8,288 30

Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. Lepoutre - Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 25 au 31 mai 1863 inclus.

NAISSANCES.

20 garçons, 23 filles.

MARIAGES.

Du 25 mai. — Entre Louis-Augustin Delobel, tisserand, et Louise-Juliette Monbel, tisserande. — Pierre-Joseph Desmetre, tisserand, et Adélaïde-Sophie Noelin, journalière. — David-Adolphe-Napoléon Gervais, journalier, et Félicienne-Célestine Vanlaeke, ménagère. — Charles Vantieghe, tisserand, et Rosalie Vandersiede, journalière. — Liévin Bodino, tisserand, et Jeanne Westerlinck, journalière. — Florentin Dervaux, tisserand, et Eugénie-Joseph Vanpenvenge, journalière. — Gustave Helbig, journalier, et Juliette-Pauline Deschamps, journalière. — Charles-Louis Pruvost, fleur, et Elisa-Augustine Delebarre, journalière. — Alfred-Jean-Baptiste Leconte, tisserand, et Joséphine-Joseph Fyne, journalière. — Jean-Baptiste Menard, fleur, et Caroline Desquiers, bobineuse. — Edouard-Joseph Vankovenbergh, fleur, et Camille-Joseph Daspre, rattacheuse. — Pierre-Joseph Lernoald, fleur, et Constantine-Adélaïde Lefebvre, journalière. — Pierre-Louis Carpentier, ourdisseur, et Joséphine-Joseph Benoit, épilcheuse. — Nicolas Gineur, cordonnier, et Céline Duquenne, rattacheuse. — Henri Dupureur, peintre en bâtiments, et Léonie-Désirée Derique, bobineuse. — Charles-Louis Tournoy, tisserand, et Françoise Peelman, soigneuse. — Antoine Friart, lamier, et Coraïte Jouvillie, bobineuse. — Emile Verthille, cordonnier, et Rosalie-Mathilde Billiet, tisserande. — Louis Bertrem, tisserand, et Eugénie-Arcine, journalière. — Charles-Louis-Debar, tisserand, et Alphonsine Marie Petit, ourdisseuse. — Narcisse Duhaut, charbonnier, et Lucie-Joseph Loquet, servante. — Pierre-Jean Soen, peigneur de laine, et Laurence Vandepulle, bobineuse. — François Vermout, garçon-boulangier, et Pauline Vandembulcke, couturière. — Séraphin Bernaert, tisserand, et Barbe-Christine Weytuck, tisserande.

Du 27. — Entre Auguste-Emile Buisine, employé de commerce, et Elise-Clémente Pollet, sans profession. — Jean-Baptiste-Julien Florin, ourdisseur, et Florine-Joseph Demasure, journalière.

DÉCÈS.

Du 25 mai. — François-Joseph Deguffroy, 38 ans, mécanicien, époux de Virginie Duleu, Basse-Masure. — Augustin-Joseph Mercier, 61 ans, journalier, époux de Virginie Demarque, rue St-Jean (Petites-Sœurs).

Du 26. — Alexandrine Bourgies, 47 ans, journalière, célibataire, Hôpital.

Du 27. — Charlotte-Joseph Desrumaux, 62 ans, propriétaire, veuve de Désiré-Joseph Dupret, rue Saint-Georges. — Elise-Charlotte-Joseph Fiépe, 27 ans, ménagère, veuve de Mathurin-Joseph Belannoy, rue de la Rondelle. — Jean-Baptiste-Alexandre Trentesaux, 56 ans, domestique, époux de Victoire-Joseph Gabille, rue de la Rondelle. — Angeleque Dubrunaut, 81 ans, journalière, veuve de Jean-Baptiste-Joseph Leclercq, Hospice.

Du 30. — Henri-Joseph Frasdi, 77 ans, bobineur, époux de Marie-Anne-Joseph Grimont, Raverdy.

Plus 9 garçons et 9 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

— On lit dans le *Courrier des Alpes*, sous la date de Chambéry, le 27 mai :

L'actrice qui chantait avant-hier soir le rôle de Rachel dans la *Juive* a failli, au premier acte, subir en réalité le supplice qui, dans la succession dramatique des faits ne lui est infligé qu'au dernier. Comme elle s'approchait un peu trop de la rampe pour permettre à la marche de se développer sur la scène, un long voile de tulle dont elle était entourée a pris feu et elle s'est trouvée subitement enveloppée de flammes. Heureusement ses camarades se sont empressés autour d'elle, et grâce à leur présence d'esprit et au sacrifice de l'épiderme de leurs mains, la flamme a été promptement éteinte. L'emploi a été grand dans la salle et une double salve d'applaudissements est venue manifester à l'actrice le plaisir qu'on éprouvait à la voir quitter pour la peur. L'interruption n'a été que de quelques minutes, et la pièce a continué comme si rien ne se fût passé.

— Le *Journal du Havre* raconte l'anecdote qui suit :

On parle dans certains cercles de Paris d'une mésaventure électorale dont le héros appartient... devinez à quel département. Ce candidat, soi-disant libéral, comprenant l'élection à la mode anglaise, payait de sa personne et n'épargnait pas,

dans ses tournées rurales, les attaques contre son concurrent, et naturellement les promesses aux électeurs. Le plus souvent il faisait sa propagande en cabriolet, inspectant les affiches, distribuant des poignées de main.

Certains jours de pérégrinations, il remarqua sur son passage quelques signes d'étonnement; il poursuivait néanmoins ses visites, lorsque en sortant d'une maison où il avait rechauffé le zèle récalcitrant d'un électeur, il aperçut plantées derrière son cabriolet cinq à six personnes dans l'attitude de curieux qui lisent une affiche. Il regarda et s'aperçut avec stupeur que cette affiche annonçait en grosses lettres la candidature de son rival, auquel il avait servi bien malgré lui d'agent propagandiste.

Le malencontreux placard avait été apposé dès le matin par un plaisant derrière la voiture, et le candidat s'était trouvé promener à son issu pendant sept heures, dans les communes qu'il avait parcourues, les titres de son adversaire à lui être préféré.

On connaissait bien l'homme-affiche, mais le candidat-affiche avait l'intérêt d'un concurrent non parait être une variété nouvelle de l'espèce. — Cazavan.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux

POMPE SANS LIMITE.

On lit dans le *Conseiller, Gazette des Chemins de fer* :

Nous avons plusieurs fois entre tenu nos lecteurs d'une découverte de la plus grande importance — la Pompe sans limite de MM. Prud'homme et Co. — Avec ce système de pompe, on peut puiser de l'eau à toute distance et à des profondeurs illimitées. Les inventeurs seraient heureux qu'on leur procurât l'occasion de dissiper tous les doutes par l'application de leur pompe à un puits de 400 mètres de profondeur.

On peut, du reste, juger du mérite de cette invention, en assistant aux expériences, qui ont lieu au siège de la Société, rue de Bellevue, 36, près l'avenue de l'Imperatrice, à Paris, les jeudi et dimanche, à 3 heures de l'après-midi. — 3795-5076

P. SOULAIN.

REVUE AGRICOLE.

Nous avons eu très beau temps toute la semaine. Les chances atmosphériques ont constamment été en faveur de la récolte en terre qui n'a pas cessé un seul jour de se montrer luxuriante de végétation; il est donc tout naturel que dans les conditions où elle se présente aujourd'hui on soit quelque peu désireux de vendre les farines sur les 4 mois de décembre à 59 ou à 58 50.

Il y a bien quelques intempéries encore à redouter, mais on passe outre : n'a-t-on pas comme antécédent la clémence de la température pendant les premières phases de la végétation? Les plus redoutables accidents sont passés; quoi qu'il puisse arriver maintenant, disent les plus intrépides vendeurs, il y aura du blé et beaucoup de blé. Il n'y a pas la moindre objection à faire; à droite ou à gauche on murmure quelques plaintes sur l'épiage qui se fait mal. Par-ci par-là on chuchote et l'on se confie à l'oreille qu'il y a passablement de rouille dans les blés, on ne veut tenir compte de rien; on a besoin que l'idée émise triomphe; l'on est mal venu à vouloir apporter la moindre entrave à la propagation de l'idée générale.

La récolte dans son ensemble présente toutes les garanties d'une bonne, d'une très-bonne année si l'on veut; nous n'y pouvons ajouter ou retrancher quoique ce soit, nous admettons même que l'épiage mal fait, que la rouille p. r. i. e. l. l. e., soient des utopies; nous irons encore plus loin, nous admettons que la moisson se fera dans des conditions exceptionnelles.

Au marché de mercredi, les offres faites en blé n'ont eu que très peu d'importance, surtout pour les bonnes qualités, qui deviennent chaque jour plus rares. Les blés blancs sont tenus à 35 fr., et même à 35 50. Il est vrai que la meunerie n'accepte pas ces prix. Les bons blés roux valent de 33 50 à 34 50, les blés ordinaires de 31 à 32 fr., sont complètement négligés, et la meunerie ne s'en soucie guère depuis que les farines type-Paris. On a donc en un marché assez ferme, avec 25 ou 50 c. de hausse par sac sur les bons blés, et les mêmes prix pour les qualités ordinaires ou inférieures. La culture a peu offert, et elle a vendu plus facilement ses blés qu'au dernier marché.

Les marchés de la province sont venus avec une hausse assez persistante, qu'on ne peut attribuer qu'à la faiblesse des approvisionnements. L'état des récoltes est, selon toute probabilité, des plus satisfaisants, et si, sur quelques points, on semble voir des blés rouillés, c'est à l'état exceptionnel et ce sont seulement sur les blés bleus que se porte l'épidémie.

Nantes ne reçoit aucune demande de l'Angletterre et les blés ont fléchi de 25 c. tandis que les farines s'y maintiennent à des prix relativement plus élevés.

Le Havre gagne chaque jour de la fermeté. Le stock y est absolument nul en farines et en blés il s'élève à peine à 10,000 quintaux.

L'Est est également très calme. Les affaires y sont lentes, malgré la faiblesse des prix.

(Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*)

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 29 mai 1863.

Esprit 3/6 Montpell. l'hect	» » » » »
3/6 betterave fin . . . id	» » » » »
3/6 melas. ind. . . . id	61 » » » »
3/6 fin de grains . . . id	» » » » »
3/6 de riz. id	» » » » »
Genièvre. id	45 » » » »
Anis id	50 » » » »

BULLETIN FINANCIER.

1^{er} juin 1863.

Le marché est faible, mais les affaires sont à peu près nulles.

Les reports sur la rente varient de 27 1/2 à 35 cent.

La fin de la Bourse est encore moins bonne que le commencement.

La rente est tenue de 69.25 à 69.15 en liquidation; elle reste à 69.20 en liquidation, 69.55 fin courant (30 cent. de report en clôture).

Les fonds anglais sont toujours à 92 1/8 à 1/4.

À Vienne, les fonds sont faibles ainsi que les changes.

L'italien s'est traité de 72.45 à 72.55.

Le Mobilier français a varié de 1420 à 1411.25, et l'espagnol de 937.50 à 925.

L'Orléans ferme à 1000; le Lyon à 1032.50; l'Est à 505; le Lyon à 1045; le Midi à 762.50; l'Ouest à 525; le Genève à 430; Victor-Emmanuel à 415.

Les Autrichiens sont cotés 470; les Lombards 568.75; Saragosse 720; Nord d'Espagne 566.25; Suez 513.7; Gaz parisien 1770; les Transatlantiques 551.25; les Ports de Marseille 750; Rivoli 245; les Petites-Voitures 108.75.

Cours moyen du comptant : 3 1/2, 69.25. 4 1/2, 97.

PRÉ CATELAN.

Excepté les jours de fête, prix d'entrée 25 centimes en consommation.

Le restaurant est ouvert tous les jours. Café, billard. Diners et déjeuners à toute heure. Salons particuliers pour festins et noces.

Les jeux sont à la disposition du public tous les jours.

Avis à MM. les Etrangers.

Pendant le concours et les Fêtes de Lille, le Pré-Catelan sera ouvert tous les jours. — Fêtes de nuit, bal champêtre. — Jeux et amusements de toutes sortes tenus par M. Strebetskie.

CENT MILLE FRANCS

à GAGNER pour 25 centimes.

Grande Loterie (la Monténégrine), à 25 c. le billet). CLÔTURE DÉFINITIVE DIMANCHE PROCHAIN (le tirage définitif de cette loterie, autorisée pour toute la France, venant d'être irrévocablement fixé pour ce présent mois de juin par l'Autorité supérieure).

CAPITAL, UN MILLION-DE FRANCS.

TIRAGE PUBLIC A L'HOTEL DE VILLE. (Surveillance et Concours de l'Autorité).

1. C'est le tirage définitif et le plus important;

2. Tous les lots promis seront gagnés par les preneurs de billets, et immédiatement payés en espèces;

3. Tous les lots sont déposés à la Banque de France;

4. Parmi les nombreux lots de ce tirage se trouvent les gros lots de 5,000 fr., — 10,000 fr., — 100,000 fr.

5. Le billet ne coûtant que 25 c., on va donc, pour 25 c., gagner 100,000 fr.;

6. Ces billets (à 25 c. pour gagner 100,000 fr.) se placent très rapidement;

7. Prendre aujourd'hui à Roubaix et principales autres villes, derniers billets chez libraires, débitants de tabac, etc.;

8. Et si on ne peut plus s'y procurer de billets (car partout ils deviennent rares), on pourra alors, pour recevoir à toutes destinations, billets variés, adresser (en mandat de poste ou en timbres-poste) au Directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris, 5 fr. pour 20 billets, — 10 fr. pour 40, — 20 fr. pour 80.

Le *Journal de Roubaix* publiera les numéros gagnants. 3782-5043

AVIS.

BAISSE DE 35 % Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de PAPIERS PEINTS depuis 20 c. le rouleau; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90; devantures de cheminée depuis 75 c.

Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.

3634 - 15 m. au 15 jt.

AVIS. Le sieur BAEST-HONORÉ a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes commissions pour Lille, Loos, Hanbourdin, Esquermes, Wazemmes et Halluin. 3798

AVIS AUX CHASSEURS.

Janssens-Durieux, armurier et arquet-buster breveté de Sa Majesté le Roi des Belges, informe MM. les amateurs de tir que l'on trouve chez lui toute espèce de fourniture et articles pour la chasse et le tir, tels que carabines, gibecières, poires à poudre et sacs à plomb, cartouchières pour fusils Lefauchaux, armes de tout système, fusils à bascule se chargeant par la culasse, fusils doubles et simples, pistolets et carabines Flobert pour le tir de salon, etc.

Fabrication d'arbalètes en tous genres, arcs en acier fondu et ordinaire, bois en érable, palissandre, citronnier, et plaquage de toute espèce de bois, garniture en fer, cuivre, argent, etc., gravure antique et moderne.

Il repare et remet à neuf toute espèce d'armes à des prix modérés.

S'adresser rue de la Brasserie, n° 47, route de Lannoy, près de la Planchette-Trouée, à Roubaix. (3720)

CHEMIN DE FER

De Lérida à Reus et Tarragone

Société anonyme autorisée par décrets royaux des 10 mars 1858 et 12 novembre 1862.

Longueur totale : 99 kilomètres.

En exploitation : Tarragone à Reus, 13 kilom. Reus à Montblanch, 28 kilom.

En construction : Montblanch à Lérida, 58 kilom. pour être achevé dans deux ans au plus tard.

6 0/0 d'intérêt aux actions pendant la durée des travaux, payables à Paris, chez les fils de Guilhou jeune et Co.

Revenu minimum des actions, 11 0/0, soit 55 fr. par action, après l'ouverture de la ligne.

Le produit des 13 kilom. de Tarragone à Reus est suffisant pour payer l'intérêt et l'amortissement des obligations émises pour la construction des 43 kilom. de Tarragone à Reus et de Reus à Montblanch.

Capital social, 25,000,000 fr., entièrement souscrit.

Membres du conseil d'administration : MM. le vicomte N. DUCHATEL, gr. off. de la Légion d'honneur, anc. préfet, adm. de la Comp. des chemins de l'Ouest.

LAMARQUE, anc. préfet, adm. des Magasins généraux de Bordeaux.

DESTREM, anc. banquier, adm. de la Comp. gén. de Crédit en Espagne.

NOMA GUILHOU, banquier, présid. du conseil d'adm. du chem. de fer des Charentes.

le comte de VILLENEUVE, propriétaire, le marquis de PERALES, gr.-croix de l'ordre de Charles III, gr. d'Espagne, adm. de la Comp. gén. de Crédit en Espagne.

J.-B. MUCHADA, sénat., banquier à Madrid.

GOMEZ, propriétaire.

BORRAS, banquier à Barcelone, entrepreneur de chemins de fer.

Ingénieur du gouvernement Espagnol auprès de la Comp., le colonel du génie ALAMEDA.

Ingénieur de la Comp., M. LEHARDY DE BEAULIEU.

MM. EUTROPE CHAUVIN et Co, banquiers, rue de Provence, 11, à Paris, acheteurs de cinq mille actions de 500 fr. chaque de ce chemin, les offrent au public aux conditions suivantes :

Aux souscripteurs qui voudront se libérer et recevoir les titres définitifs, on fera 2 0/0 d'escompte.

Aux autres souscripteurs : 100 fr. contre la remise d'un récépissé provisoire.

100 fr. deux mois après; 100 fr. quatre mois après; 200 fr. cinq mois après.

Dans les villes où la souscription n'est pas ouverte, adresser les fonds par les Messageries ou par lettres chargées à MM. Eutrope CHAUVIN et Co, banquiers, rue de Provence, 11, à Paris.

Tous les coupons et valeurs ayant cours à la Bourse sont acceptés comme espèces, les valeurs au cours du jour de leur réception.

ON SOUSCRIT

A Roubaix, chez MM. Pérot et Co, banquiers. 3789-5081

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la Magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter TOUTE FRAUDE, on doit vérifier en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris.

La vogue universelle

Dont jouissent le SIROP et la PATE DE NAFÉ de DELANGRENIER, est fondée sur leur puissante efficacité contre les RHUMES, la GRIPPE et les irritations de POITRINE, et sur l'approbation de 50 médecins des hôpitaux de Paris, qui leur ont reconnu une supériorité incontestable sur tous les autres pectoraux. 3661-284

Moins avancés que nous en Chimie, nos ancêtres avaient cependant découvert d'excellents produits de toilette; ces produits, il faut le dire, à leur avantage, étaient composés pour la plupart de plantes hygiéniques et leur emploi était favorable à la santé. On ne pourrait faire un aussi bel éloge de toutes les préparations modernes, cependant M. Chalmat de Rouen, qui s'est adonné spécialement à l'étude de l'hygiène au moyen-âge, est parvenu à reconstituer dans toute sa pureté primitive l'excellent cosmétique connu sous le nom de Pommade des Châtelaines; c'est aujourd'hui la Pommade de prédilection des gens du monde.

En vente chez J. REBOUX, libraire, 56, Grande-Rue.

PARIS ILLUSTRÉ

NOUVEAU GUIDE DE L'ÉTRANGER AVEC UN PLAN DE PARIS PARFAITEMENT DÉTAILLÉ.

Cet ouvrage, qui vient de paraître il y a quelques jours, renferme en outre les plans du bois de Boulogne, de Vincennes, du Louvre, du Père-Lachaise et du Jardin des Plantes.

Les illustrations que renferme ce livre sont admirablement gravées et imprimées